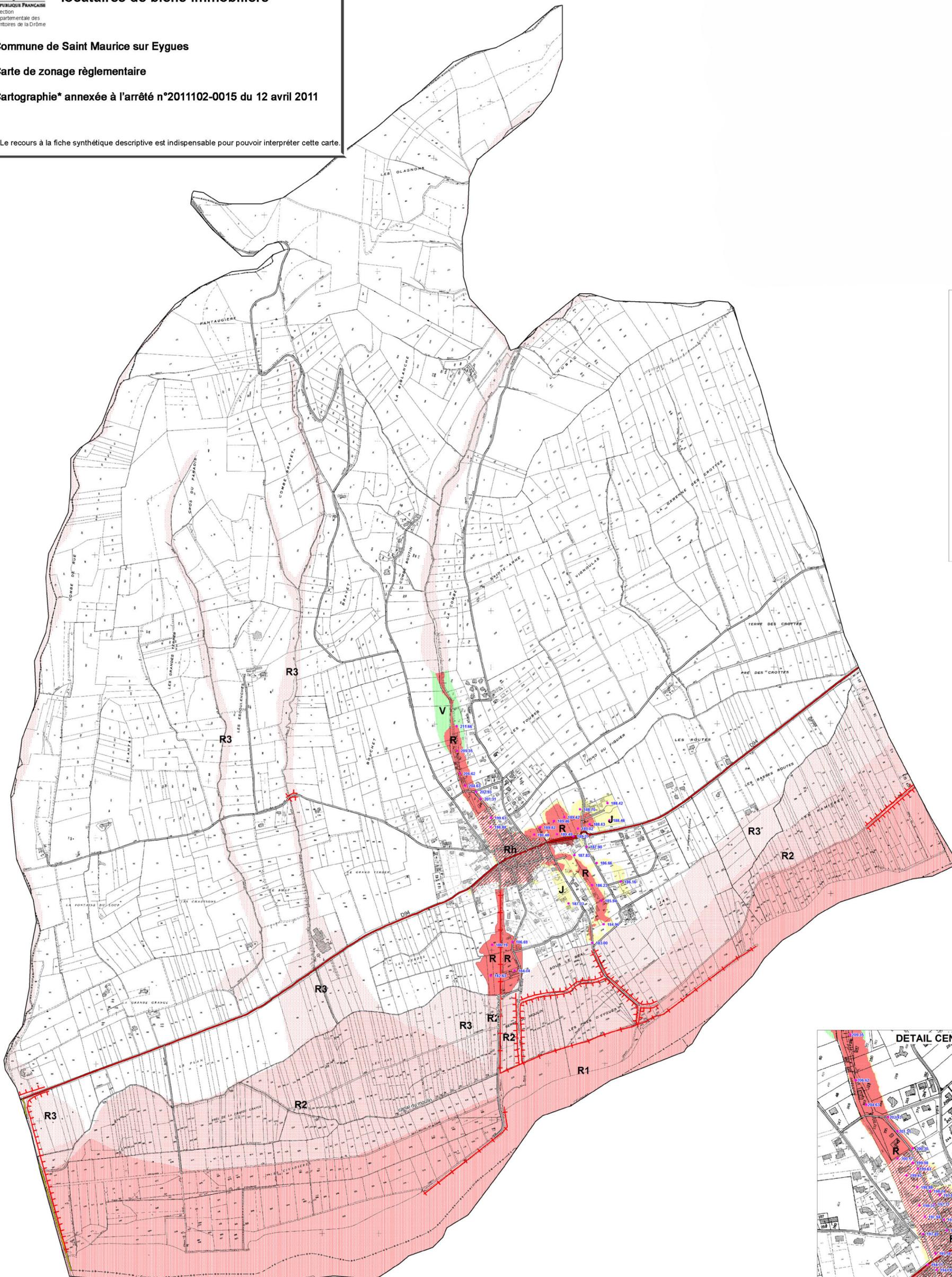


\* Le recours à la fiche synthétique descriptive est indispensable pour pouvoir interpréter cette carte.



**LEGENDE**

R	Zone rouge R	} Inconstructibles*
R1	Zone rouge R1	
R2	Zone rouge R2	
R3	Zone rouge R3	
Rh	Zone rouge Rh	} Constructibles avec prescriptions*
J	Zone jaune J	
V	Zone verte V	

\* Voir précisions dans le règlement

- 192.30 Cote de référence
- +—+—+ Digue ou cours d'eau emmuré
- +—+—+ Remblais d'infrastructure
- Route Départementale N°94
- Voies Communales

